LA DÉCOUVERTE

René Lenoir

Quand l'État disjoncte

1882552 3B

cahiers libres/essais

8°R
114401

DU MÊME AUTEUR

Les Exclus, Seuil, Paris, 1974.

Rapport au président de la République sur l'information économique et sociale, La Documentation française, Paris, 1979.

Les Cerisiers d'Ighil, Fayard, Paris, 1981.

Le Tiers Monde peut se nourrir, Fayard, Paris, 1984.

Les Enjeux de la fin du siècle (en coll.), Desclée de Brouwer, Paris, 1986.

Mon Algérie tendre et violente, Plon, Paris, 1994.

DL-01 1995 00179

René Lenoir

Quand l'État disjoncte

ÉDITIONS LA DÉCOUVERTE
9bis, rue Abel-Hovelacque
PARIS XIIIe
1995

DL-04 01 1995 00119

Nous rappelons que toute reproduction, partielle ou totale, du présent ouvrage est interdite sans autorisation de l'auteur, de son éditeur ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC, 3, rue d'Hautefeuille, 75006 Paris).

Si vous désirez être tenu régulièrement au courant de nos parutions, il vous suffit d'envoyer vos noms et adresses aux Éditions La Découverte, 9*bis* rue Abel-Hovelacque, 75013 Paris. Vous recevrez gratuitement notre bulletin trimestriel **À La Découverte**.

© Éditions La Découverte, Paris, 1994.
ISBN 2-7071-2412-5

« L'État a cette faiblesse, propre à la toute-puissance, qu'il ne peut pas permettre aux œuvres qui portent son nom de se risquer dans des tentatives incertaines et qu'il ne doit s'engager qu'à coup sûr. »

Émile BOUTMY.

Introduction

Les Français sont perplexes. Ils ont rejeté les socialistes mais n'attendent pas grand-chose du gouvernement de droite pour lequel ils ont voté massivement.

Ils se déclarent majoritairement heureux : la douce France existe encore, les relations entre hommes et femmes restent bonnes, la cuisine excellente malgré l'inévitable *fast food* des travailleurs urbains.

Mais en même temps ils sont inquiets, sinon anxieux. Ils boivent et fument beaucoup, consomment inconsidérément des psychotropes et des tranquillisants, trop de leurs enfants se droguent et, s'ils habitent certaines banlieues, ils ont peur : la violence et la criminalité ont crû de façon spectaculaire, les prisons débordent. Pas une famille, surtout, qui ne soit touchée par le chômage. En une quinzaine d'années, la société s'est structurée en deux sphères : un centre hyperactif voué au plein emploi et accessoirement au stress, et une périphérie marginalisée fragile, en proie aux emplois précaires, aux petits boulots, au chômage intermittent ou de longue durée.

La cohésion s'en trouve ébranlée dans ses deux piliers : la citoyenneté et la protection sociale.

Citoyenneté vient de cité. « Le premier des dieux ne préfère rien sur terre à ces sociétés humaines

cimentées par le droit qu'on appelle cités », écrit Cicéron. Et Aristote : « Les citoyens s'assemblent pour être heureux. » Le droit et le bonheur, donc.

La Révolution a assumé le double héritage de la cité antique et de la nation construite par les rois. Le XVIIIe siècle a été marqué par un progrès constant de la morale publique : condamnation de la torture, séparation des pouvoirs, non-rétroactivité des lois, présomption d'innocence, légalité des peines. Aussi la République s'est-elle voulue vertueuse. Comment n'aurait-elle pas aussi promis le bonheur, « cette idée neuve en Europe » selon Saint-Just ?

Deux siècles plus tard exactement, les affaires sont à la une des journaux. Dans le monde politique d'abord et jusque dans l'entourage du prince. Un homme honnête, Premier ministre, en meurt. Il nous manquait deux lois : une sur le financement des partis, l'autre sur la corruption. Nous les avons. Mais le public ne voit pas que la justice fonctionne aujourd'hui, il ne retient que la dégradation des comportements d'une partie de la classe politique.

Affaires dans le monde du sport ensuite. Voilà qu'on casse nos idoles, elles qui permettaient au peuple des banlieues et aux chômeurs de se défouler. On en pleure jusqu'à Ouagadougou.

Affaires dans le monde des affaires enfin. Ici on ne bricole plus, on fait en grand. Les scandales se multiplient à la Bourse de Tokyo, quarante-cinq banquiers se font condamner à Francfort, une banque anglo-arabe blanchit l'argent de la drogue à Londres, Salomon Brothers perd son honorabilité à New York pour avoir indûment avantagé des clients. En France, quand, dans les années soixante, les notaires, ces sages conseillers des familles, se sont lancés dans les

opérations immobilières, on trouvait un notaire de service dans chaque prison. Souhaitons que cela ne devienne pas le lot des chefs d'entreprises.

Le second pilier ébranlé est celui de la protection sociale. Non qu'elle soit globalement insuffisante : avec un budget social avoisinant 30 % du PIB, la France détient un record mondial. Mais plusieurs phénomènes se conjuguent. L'effondrement du comportement (*behavourial sink*, disent les Anglo-Saxons) d'un grand nombre de gens fait que beaucoup ne connaissent pas leurs droits ou sont incapables de les faire valoir : ils affluent vers les centres sociaux ou les centres de soins infirmiers, petites structures non financées pour faire de l'accompagnement social. Or c'est bien la maladie sociale, et non médicale, que prennent de plus en plus en charge l'assurance maladie et l'aide sociale, comme le montre le cas des prétendus malades mentaux : huit cent mille personnes sont suivies dans les hôpitaux psychiatriques publics et 25 % d'entre elles y font au moins un séjour dans l'année. Tous les spécialistes le savent : la vraie maladie mentale, la folie, est très rare ; la plupart des personnes suivies en psychiatrie sont des déprimés ou des anxieux, et leur nombre a triplé en vingt-cinq ans. La société de productivité est celle de l'angoisse de masse.

Comme par ailleurs il se trouve que les pouvoirs publics sont intervenus dix ans trop tard pour limiter l'accroissement des retraites, qu'ils ont à peine commencé à baliser celui des dépenses de soins, qu'ils n'ont pas abordé la réforme du financement de la Sécurité sociale, assis exclusivement sur les cotisations des gens au travail, de moins en moins nombreux en raison du chômage, les tensions

concernant les financements se font vives. « Enveloppes globales » et « taux directeurs » mettent en difficulté de nombreux établissements et services. Les contentieux se multiplient. La France est le pays développé qui sollicite le plus l'usager par le biais du ticket modérateur. Du coup, les mutuelles créées pour les pauvres deviennent des mutuelles pour les riches.

De la devise républicaine il reste la liberté ; en quinze ans, l'égalité en a pris un sacré coup, comme nous allons le montrer ; la solidarité s'exerce surtout au travers d'un système anonyme de protection sociale à rebâtir.

« Que fait donc l'État ? » se demande le citoyen ébranlé dans ses convictions. Il pourrait aussi s'adresser aux chefs d'entreprises, aux banquiers, aux médecins, aux élus locaux, mais c'est l'État qu'il apostrophe d'abord. Voilà sept siècles qu'il le sollicite, cet État – depuis Philippe le Bel –, trop sans doute. Il sait qu'il a une des meilleures administrations du monde. La voilà comme paralysée. Il se méfie de Bruxelles qui ajoute un peu plus de technocratie à ce monde devenu trop complexe. Il doute de sa classe politique où il voit les combats de personnes prédominer sur les débats de fond. Et pourtant, la plupart des hommes politiques sont attentifs aux besoins de la population. Qu'est-ce qui ne va pas dans l'État ?

La machine étatique comporte deux pièces étroitement articulées l'une à l'autre : les politiques – Parlement et gouvernement – et l'administration. Quand ce couple fonctionne bien, la machine tourne rond. Les à-coups constatés sont le signe d'une détérioration. Mais elle est loin d'être la seule

cause des dysfonctionnements : comme on va le voir, les techniques du travail gouvernemental, les moyens d'études et de prévisions des pouvoirs publics comptent aussi beaucoup.

Ce livre n'est en rien un programme de gouvernement. Il met en relief ce qui, dans les méthodes et les comportements, nuit à la bonne marche et à l'efficacité des pouvoirs publics. S'il n'y est pas remédié, aucun programme politique ne pourra correctement s'appliquer.

Nous avons choisi de partir de trois dossiers exemplaires avant de proposer dans la seconde partie des remèdes aux dysfonctionnements ainsi illustrés. Le but étant d'approcher, selon une formule de Kant, la « bonne manière de gouverner ».